

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
Du Service alimentaire La Recette
Tenue mardi 17 juin 2025, 18 :30
Au 216, rue des Oblats ouest, Chicoutimi**

1. Accueil et présentation des personnes

Mme Nathalie Lavoie souhaite la bienvenue aux membres présents, se présente et demande aux personnes de se présenter.

2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Mme Nathalie Lavoie déclare l'ouverture de l'assemblée à 18 h40 et constate que le quorum est atteint avec les membres présents.

3. Nomination d'une personne à l'animation et au secrétariat de l'assemblée.

Sur proposition de Mme Marianne Harvey et appuyée par Mme Josée Bluteau et adoptée à l'unanimité, Madame Louise Lebel animera l'assemblée et Mme Marie-Pier Côté agira en tant que secrétaire d'assemblée.

4. Lecture de l'avis de convocation

Louise Lebel fait la lecture de l'avis de convocation étant validée, la rencontre se poursuit.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marianne Harvey fait la lecture de l'ordre du jour et le point varia demeure ouvert.

Sur proposition de Réjeanne Dallaire et appuyé par Germain Pilote l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2024

Mme Marie-Pier Côté nous fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2024, à la suite de quelques corrections :

Page 1, point 3 : on devrait lire Mme Nicole Toupin, page 4 : au premier paragraphe Mme Nicole Toupin et au point 15 fêtes de la Saint-Jean on devrait lire 24 juin 2024.

Sur proposition de Marianne Harvey, appuyée par Michel Gagnon d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2024.

Accepté à l'unanimité.

7. Présentation, discussion et adoption des états financiers 2024-2025

Nathalie Lavoie nous présente les états financiers au 31 mars 2025. Nous terminons l'année financière avec un surplus de 38 067\$. Des questions sont soulevées à propos du calcul de l'amortissement, c'est une question que le trésorier pourrait demander à la firme comptable. On regarde en détail les revenus et les dépenses. L'assemblée est satisfaite de la présentation des états financiers 2024-2025.

Sur proposition dûment formulée par Josée Bluteau, appuyée par Germain Pilote, il est résolu d'approuver, tel que déposé par le conseil d'administration, les états financiers pour la période se terminant le 31 mars 2025.

Accepté à l'unanimité

8. Dépôt des Prévisions budgétaires 2025-2026

Nathalie Lavoie dépose les prévisions budgétaires 2025-2026. Elle nous présente un budget équilibré. Les prévisions sont un guide pour les membres du conseil d'administration pour s'assurer de la bonne gestion de l'organisme. Nous n'avons pas à l'adopter.

9. Nomination d'une firme comptable pour la mission d'examen

À la Suite du bon travail réalisé par la firme comptable Martin Privé, le conseil d'administration propose à l'assemblée de poursuivre le travail avec eux l'an prochain.

Sur proposition de Stéphanie Deschênes et appuyée par Marianne Harvey, les membres décident, sur recommandation des membres du CA de nommer la firme Martin Privé pour la mission d'examen 2025-2026.

Acceptée à l'unanimité

10. Rapport d'activité 2024-2025

Mme Nathalie Lavoie fait la lecture de son mot et cède la parole à Mme Marianne Harvey qui présente les faits saillants de 2024-2025

- ✓ 199 jours d'ouverture de l'épicerie;
- ✓ 756 membres, 16 membres organisme; plus de 1950 personnes différentes rejointes.
- ✓ 70 Clients solidaires, leur achat en 24-25 équivaut à 38% du revenu de ventes, leur contribution (30 %) représente 17 950\$. Merci de faire le choix de payer le juste prix pour contribuer à la pérennité de notre épicerie communautaire.
- ✓ 178 273 \$ de ventes ; 34,5 % des ventes sont échangés pour des dépannages alimentaires qui sont référés par les organismes et institutions du milieu.
- ✓ 4 472 heures de bénévoles;
- ✓ La résilience de l'équipe de travail malgré l'instabilité des ressources humaines, un défi que l'équipe à surmonter afin de maintenir des services de qualité.
- ✓ La magnifique forêt nourricière;
- ✓ Les activités diversifiées.

Merci à celles qui de prêt ou de loin ont collaborer à l'élaboration du rapport d'activités, Annie, Maryse, Nathalie et Naomie, très beau travail les filles.

Sur proposition dûment formulée par Sylvie Bouchard et appuyée par Réjeanne Dallaire il est résolu d'approuver tel que déposé par le conseil d'administration le rapport d'activité 2024-2025.

Acceptée à l'unanimité

PSOC

Attendu que Le Service alimentaire La Recette est reconnu et financé, en vertu de l'article 336 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LRQ, c. S-4-2), par le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC);

Attendu qu'en vertu de l'article 338 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LRQ, c. S-4-2), tout organisme communautaire ou tout regroupement provincial qui reçoit une subvention dans les cas visés aux articles 336 ou 337 doit, dans les trois mois suivant la fin de son année financière, transmettre le rapport des activités et son rapport financier à l'autorité de qui il a reçu une subvention;

Attendu qu'en vertu du point 4.1 du document la reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale-Programme de soutien aux organismes communautaires, qu'un organisme financé dans le cadre du PSOC doit produire une résolution attestant que le rapport financier a été présenté aux membres au cours de l'AGA. Le rapport financier doit être signé par deux membres du conseil d'administration désigné à cette fin.

Attendu qu'en vertu du point 4.2 du document la reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale-Programme de soutien aux organismes communautaires, qu'un organisme financé dans le cadre du PSOC doit produire une résolution attestant que le rapport d'activités a été présenté aux membres au cours de l'AGA.

Sur proposition dûment formulée par Louise Lebel appuyée par Réjeanne Dallaire est résolu à l'unanimité :

D'approuver, tels que déposés par le conseil d'administration, le rapport financier et le rapport d'activités pour la période se terminant le 31 mars 2025.

11. Élections

*Le conseil d'administration propose à l'assemblée madame Louise Lebel comme présidente d'élection et madame Marianne Harvey comme secrétaire pour la période d'élection.
Accepté à l'unanimité*

Il y a cinq postes en élection. Marie-Pier Côté, Josée Bluteau, Marc Brassard, Stéphanie Deschênes (coopté à la suite de la démission de Robert Tremblay) terminent leur mandat. Le poste de Nicole Toupin est vacant à la suite de sa démission en juin 2025.

Mise en candidature

Michel Gagnon	propose	Marie-Pier Côté
Germain Pilote	propose	Stéphanie Deschênes
Germain Pilote	propose	Josée Bluteau
Nathalie Lavoie	propose	Réjean Vallière
Stéphanie Deschênes	propose	Marc Brassard
Louise Simard	propose	Louise Lebel

Fermeture des mises en candidatures, en débutant par la fin, l'animatrice demande aux personnes s'ils acceptent la candidature. Louise Lebel, Marc Brassard, Réjean Vallière, Josée Bluteau, Stéphanie Deschênes et Marie-Pier Côté acceptent, ils sont élus par acclamation.

Addenda au procès-verbal

Au moment d'écrire le procès-verbal, nous avons constaté que 6 personnes ont acceptées alors que nous avons 5 sièges de libres, nous avons donc une personne en trop. Nous avons décidé de contacter chacune des personnes en débutant par la fin et madame Louise Lebel a retiré sa candidature tout en mentionnant qu'elle demeure intéressée à participer à un comité de travail selon les besoins de l'organisme.

Nous remercions ceux et celle qui renouvellent leur mandat et souhaitons la bienvenue aux cinq nouvelles personnes administratrice.

Le conseil d'administration 2025-2026 sera composé de : Marc Brassard, Josée Bluteau, Réjean Vallière, Marie-Pier Côté, Marianne Harvey, Stéphanie Deschênes, Nathalie Thibeault, Naomie Bouchard et Michel Gagnon, nous aurons un conseil d'administration complet.

12. Présentation et adoption des priorités d'action 2025-2026

Shaïma Labidi nous présente les priorités d'actions :

- Augmenter le nombre de membres et le nombre de clients solidaire
- Consolider l'équipe de travail en place;
- Développer un plan de communication
- Assurer la pérennité de l'organisme;

Sur proposition de Marianne Harvey et appuyée par Josée Bluteau, les priorités d'actions 2025-2026 sont adoptées à l'unanimité.

13. Autres informations

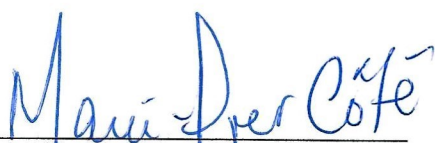
- Fête de la St-Jean Baptiste quartier Saint-Paul
Le Carrefour Saint-Paul vous invite à la fête de la Saint-Jean qui aura lieu le 24 juin 2025 à partir de 15 h au parc Saint-Paul-Apôtre. Vous êtes les bienvenues.

14. Levée de l'assemblée

Puisque l'ordre du jour est épuisé, madame Marianne Harvey propose la levée de l'assemblée à 20h25.

Liste des présences

Ginette Methé	Marie-Pier Côté	Réjean Vallières
Louise Simard	Michel Gagnon	Nathalie Lavoie
Réjeanne Dallaire	Shaïma Labidi	Louise Lebel
Stéphanie Deschênes	Germain Pilote	Sylvie Bouchard
Josée Bluteau	Marianne Harvey	Naomie Bouchard



Marie-Pier Côté
Secrétaire d'assemblée